

# **MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

FORMATION PRESENTIEL  
(Formation Initiale et Formation Continue)

## **➤ ANIMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE**

Responsable Pédagogique : Hakima MOUNIR  
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT



# SOMMAIRE

<b>CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES</b> .....	4
<b>PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER</b> .....	7
<b>CALENDRIER</b> .....	10
<b>ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS</b> .....	11
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales .....	12
UE 2 - Méthodologie de la recherche .....	21
UE 3 - Langages et outils professionnels .....	23
UE 4 - Contextes et environnements professionnels .....	26
UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation .....	28
UE 6 - Pratiques de la recherche .....	33

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

### CANDIDATURES

#### **Sont admis sur dossier de candidature :**

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

#### **Sont admis par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) ou la Validation des Acquis Professionnels (V.A.P) :**

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises, les informations et les démarches à effectuer sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E. :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE)

Pour la V.A.P. :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE)

Le Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Bâtiment i3, niveau dalle  
Campus Centre - Bureau 17  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
+33 (0)1 41 78 48 03  
[fc-sceppe@u-pec.fr](mailto:fc-sceppe@u-pec.fr)

### INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### **Inscription administrative en ligne pour :**

- Les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2019/2020
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d'« e-candidat » et qui ne sont pas en formation continue.

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 7 juillet 2020.

#### **Inscription administrative en présentiel pour :**

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2019/2020

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 7 juillet 2020 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE  
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex

**Inscription administrative des stagiaires relevant de la Formation Continue :**

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine Regent  
Gestionnaire de la Formation Continue  
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 92  
[lauraine.regent@u-pec.fr](mailto:lauraine.regent@u-pec.fr)

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT  
Gestionnaire de scolarité  
Immeuble Pyramide, bureau 614, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 66  
[carole.prigent@u-pec.fr](mailto:carole.prigent@u-pec.fr)

**Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :**

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603.

***INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES***

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 21 septembre 2020.

**L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.**

**Pour les étudiants français :**

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Pour les étudiants étrangers :**

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Attention :** pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.

Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU  
Chargée des Relations Internationales  
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 75  
[alina.cornea-pechereau@u-pec.fr](mailto:alina.cornea-pechereau@u-pec.fr)

# PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

## OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔ Animation et Education Populaire
- ➔ Insertion Formation
- ➔ Intervention Sociale
- ➔ Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser:

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

**Attention, en ce qui concerne l'évaluation de l'UE 13, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.**

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2020.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

## REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

## REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite **au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

## CONTROLE DE L'ASSIDUITE

**Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

**En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal**, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

## CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

### ***La première session***

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

### ***La deuxième session (rattrapage)***

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.



## REPORT DES NOTES DE 1<sup>ERE</sup> SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

## DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

## DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

## MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

## LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite.

Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

## ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur..**

## CALENDRIER

### Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2020 à 13h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

#### 1ère session :

##### *Semestre 1*

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 21/09/2020
Vacances de Noël	Du 18/12/2020 après les cours
	Reprise des cours le 04/01/2021

Jury	Semaine 10 le 10/03/2021
------	--------------------------

#### **Table ronde**

#### **Bilan M1 premier semestre**

Table ronde	Semaine 06 le 12/02/2021 le matin
Bilan M1 premier semestre	Semaine 06 le 12/02/2021 l'après-midi

##### *Semestre 2*

8 semaines de stage	Semaine Mars 2021
Jury 1	Semaine 25 le 21/06/2021

#### 2ème session :

##### **Semestre 1 et 2**

Jury 2	Semaine 28 le 12/07/2021
--------	--------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess\_staps\_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2020-2021 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.
- La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### **UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales**

*Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »*

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

### **UE 2 - Méthodologie de la recherche**

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

### **UE 3 - Langages et outils professionnels**

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

### **UE 4 - Contextes et environnements professionnels**

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

### **UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation**

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

### **UE 6 - Pratiques de la recherche**

ECUE 6.1 Etude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

# UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

*Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »*

## ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

4 ECTS

**Enseignant responsable :** Dominique ARGOUD ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

**Intervenant :** Dominique ARGOUD

18h CM

### CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

### BIBLIOGRAPHIE

- Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.
- Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.
- Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.
- Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.
- Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.
- Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.
- Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1<sup>ère</sup> édition 1990).
- Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.
- Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018
- Rosa (H.), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La Découverte, 2012 (1<sup>ère</sup> édition 2010).
- Van de Velde (C.), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris : PUF, 2008.

---

## ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

---

4 ECTS

**Enseignant responsable :** Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

Frédérique MONTANDON ([frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr))

24h CM

### CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

#### Objectifs pédagogiques:

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.

### BIBLIOGRAPHIE

- Guelamine F.( 2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod
- Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.
- Jovelin, E. (Dir) ( 2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.
- Lévi- Strauss, C. ( 1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .
- Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) Guide de l'interculturel en formation. Paris : Retz, pp. 149-157
- Ogay, T. (2000). De la compétence à la dynamique interculturelle. Berne : Peter Lang
- Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.
- Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.
- Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard
- Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique
- Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte
- Wieworka, M. (Dir. ) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996
- Wieworka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

---

## ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques

---

4 ECTS

*Enseignant responsable :*

*Intervenants :*

45h CM

### 1.3 - La formation

*Enseignant responsable :* Cédric FRETIGNE ([cedric.fretigne@u-pec.fr](mailto:cedric.fretigne@u-pec.fr))

*Intervenant :* Cédric FRETIGNE

9h CM

#### CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

#### BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

## 1.3 - L'insertion

**Enseignant responsable** : Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr))

**Intervenant** : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

### CONTENU

Après avoir dressé un panorama général des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, nous apprécierons dans quelle mesure celles-ci peuvent permettre de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels interviennent principalement ces structures : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la réalité et l'impact de ces interventions.

### BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

TIFFON G, MOATTY F., GLAYMANN D., DURAND J.P. (2017), *Le piège de l'employabilité : critique d'une notion au regard de ses usages sociaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

### **1.3 - Animation et éducation populaire**

**Enseignant responsable : Audrey BAUDEAU**

**Intervenant : Audrey BAUDEAU**

**9h CM**

#### **CONTENU**

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21<sup>e</sup> siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.



## 1.3 - Education

**Enseignant responsable** : Xavier PONS ([xavier.pons@u-pec.fr](mailto:xavier.pons@u-pec.fr))

**Intervenant** : Xavier PONS

9h CM

### CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives : les politiques de (dé)sectorisation, la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les plans de lutte contre la violence à l'école, la mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

### BIBLIOGRAPHIE

- Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie & Ravinet Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.
- Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.
- Mons Nathalie., *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, PUF, 2007
- Pons Xavier, *L'évaluation des politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2011.
- Szymankiewicz Christ, *Le système éducatif en France*, Paris, La documentation française, 2013.
- Van Zanten Agnès, *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2014.

## **ECUE 1.3 – Social**

**Enseignant responsable** : Charlène CHARLES ([charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr))

**Intervenant** :

**9h CM**

### **CONTENU**

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2013), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

---

## ECUE 1.4 Politiques publiques européennes

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Jérôme MBIATONG ([jerome.mbiatong@u-pec.fr](mailto:jerome.mbiatong@u-pec.fr))

**Intervenants :** Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h CM

### CONTENU

**Objectif spécifique du cours :** Identifier les politiques publiques de l'Europe et comprendre leur impact sur le processus d'intégration Européenne

Il s'agira d'aborder l'Europe comme Lieu de production des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Les aspects théoriques et pratiques de l'élaboration des politiques européennes seront étudiés pour comprendre les enjeux relatifs à l'intégration Européenne, la manière donc les politiques publiques répondent ces enjeux et leur mise en œuvre au niveau local dans de nombreux domaines tels que l'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et le développement durable.

A partir d'un travail sur l'expérience d'Europe des étudiants, la question la citoyenneté Européenne sera abordée et discutée comme élément fondamental de la gouvernance et comme dilemme pour l'intégration Européenne. Enfin à travers des études de cas sur le territoire du Val de Marne, l'implémentation de ces politiques sera étudiée.

### BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », Droit social, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Borel, O. (2019). *La citoyenneté européenne en mouvement*. Cahiers de l'IRDEIC, 2013, Contribution de droit européen, 6, pp.211-230.
- *Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8- 24.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », Revue de l'OFCE, n° 104.
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. Politique étrangère, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

**Régime général :** 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

**N.B :** les groupes seront constitués lors du premiers cours. Les étudiants arrivant tardivement constitueront un nouveau groupe qui pourrait être inférieur à 4 personnes.

**Régime Dérogatoire :** 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus, à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

**Rattrapage :** 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus) prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier.

---

## **Modalités d'évaluation de l'UE 1 sauf l'ECUE 1.4**

### **1ère session - Régime général :**

- 1) examen ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) examen ECUE 1.2 : en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 : en contrôle continu sous la forme de 2 épreuves écrites (dont 1 note est celle de l'ECUE 1.1 dupliquée) et la deuxième est un dossier remis le 15 décembre 2020 et à rendre le 4 janvier 2021

### **1ère session - Régime dérogatoire :**

- 1) ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) ECUE 1.3 : Un dossier individuel donné le 15 décembre à rendre le 4 janvier et 1 fiche de lecture de l'ECUE 1.1 dupliquée sur l'ECUE 1.3.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 : une fiche de lecture et un devoir à rendre
- 2) examen ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) examen ECUE 1.3 : Un dossier individuel

## UE 2 – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

### ECUE 2.1 Méthodologie

3 ECTS

**Enseignante responsable** : Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

**Intervenante** : Hakima MOUNIR

12h TD

#### CONTENU

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants(es) aux ficelles théoriques et pratiques de la recherche en sciences sociales.

Aussi, il vise à donner les connaissances de base indispensables à la réalisation d'un mémoire de recherche.

L'accent est mis sur les différentes étapes de la réalisation d'un travail de recherche : objectifs et démarches, construction de l'objet et problématique, définir les méthodes appropriées, techniques de recueil des données, constater et analyser.

Pour illustrer ces différentes étapes, le cours s'appuiera d'une part sur des cours théoriques, des textes d'enquêtes sociologiques et d'autre part sur les objets de recherche des étudiant.e.s.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Beaud S et Weber F. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2005.
- Berthier N. *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Colin.1998.
- Blanchet A et Gotman A. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 2005.
- Bourdieu P. *Questions de sociologie*, Paris, Éd de Minuit, 1980.
- Quivy R et Van Campenhoudt L. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

#### Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

**1ère session - Régime général** : contrôle continu écrit.

**1ère session - Régime dérogatoire** : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

**2ème session - Régime général et dérogatoire** : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

## ECUE 2.2 Techniques d'enquête

---

3 ECTS

**Enseignante responsable :** Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

**Intervenante :** Hakima MOUNIR

18h TD

### CONTENU

Cet enseignement permet d'accompagner les étudiant.e.s à s'approprier différentes techniques de recueil de données utilisées en sciences sociales : la méthode de l'entretien, l'observation et le questionnaire.

Procéder à l'analyse des données empiriques recueillies demande des méthodes d'analyse que nous exposons en cours.

### BIBLIOGRAPHIE

- Beaud, Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales, Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix* (35): 226-257.
- Bernstein, Basil, 1975, *Langage et classes sociales*, Paris : Editions de Minuit.
- Blanchet, Alain, Anne Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.
- Bourdieu, Pierre, 1984, L'opinion publique n'existe pas, In *Questions de sociologie*, P. Bourdieu, Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre, 1994, L'illusion biographique, In *Raisons pratiques*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.
- Bourgois, Philippe, 1993, Homeless in El Barrio, In *La misère du monde*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.
- Champagne, Patrick, Rémi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, 1999, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Dunod.
- De Singly, François, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan.
- Lewis, Oscar, 1961, *Les enfants de Sanchez*, Paris : Gallimard.
- Spire, Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris : Raisons d'agir.
- Wacquant, Loïc, 1989, Corps et âme, Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur, *Actes de la recherche en sciences sociales* (80):34-67.
- Wallraff, Günter, 1986. *Tête de Turc*, Paris : La Découverte.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

**1ère session - Régime général :** contrôle continu écrit.

**1ère session - Régime dérogatoire :** travail écrit, contacter l'enseignant.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Les étudiant.e.s doivent contacter les enseignants en cas d'absence.

---

## UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

---

### ECUE 3.1 Langages et outils professionnels

---

3 ECTS

**Enseignante responsable :** Fatima Anani ([fatima.anani@u-pec.fr](mailto:fatima.anani@u-pec.fr))

**Intervenante :**

24h TD

#### CONTENU

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants.

Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : **compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.**

L'objectif des cours est de permettre aux étudiants de communiquer dans les situations de la vie quotidienne, de consolider leur autonomie dans les cinq compétences énumérées ci-dessus.

Ils ont également pour objectif la compréhension de textes authentiques, l'approfondissement de la connaissance de la culture des pays anglophones, et le perfectionnement de la communication orale et écrite.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour d'entrées culturelles et sociétales.

Ainsi nous aborderons la libéralisation du système éducatif et de formation britannique, en nous interrogeant sur le remplacement des *comprehensive schools* par les *academies*, mais aussi par les *free schools*, lesquelles sont cogérées par les parents et les bassins d'emploi, et néanmoins soumises, du fait d'un programme national à respecter, à un fort contrôle gouvernemental.

Une approche nouvelle se dessine à travers cette libéralisation du système, qualifiée de « bottom to top approach », générant des systèmes innovants (*lifelong learning*, qualification économique et professionnelle...).

Les étudiants découvriront également EPREL langues, qui leur permettra de travailler l'anglais en autonomie.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Berland-Delepine La Grammaire Anglaise de l'Etudiant Ophrys, 2000
- Jean Rey Le Mot Et L'Idee Anglais 2 Ophrys, 1991
- [www.npr.org](http://www.npr.org)
- [www.bbc.co.uk/radio4/](http://www.bbc.co.uk/radio4/)
- [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)
- [www.guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk)
- [www.iht.com](http://www.iht.com)

---

#### Modalités d'évaluation ECUE 3.1

**1ère session - Régime général :** contrôle continu, 50% écrit et 50% oral.

**1ère session - Régime dérogatoire :** devoir sur table de 2 heures ; compréhension et expression écrites.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** devoir sur table d' 1 heure et demie ; compréhension et expression écrites.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

---

## ECUE 3.2 TICE

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Chantal VENTURA ([chantal.ventura@u-pec.fr](mailto:chantal.ventura@u-pec.fr))

**Intervenant :**

24h TD

### CONTENU

Le cours a pour but de vous aider à mieux maîtriser les logiciels qui permettent de concevoir, exploiter et communiquer et valoriser vos enquêtes, études et recherches.

De la navigation, la recherche en ligne, de la création de questionnaires (sur logiciels intégrés ou en ligne), de la mise en forme de documents (textes ou diaporama), l'enseignement vise à développer une meilleure maîtrise technique mais aussi à pouvoir être critique dans les utilisations qui en sont faites et de faire les choix en fonction des documents, du public et des modalités de communications.

Le rapport ou le mémoire qui résultera de l'enquête et du traitement des données obtenues.

#### **Les attentes :**

Outre un questionnaire de qualité universitaire, il est attendu des étudiants qu'ils maîtrisent, concernant le traitement de texte, non seulement l'orthographe et la syntaxe mais aussi des éléments simples de mise en page et les usages typographiques en français. Sur le plan technique, Les étudiants devront être capables de créer ou de modifier un modèle de document, de créer, modifier, supprimer des styles de paragraphes et des styles de caractères, de créer des sommaires automatiques, de paginer automatiquement le document, de numéroter automatiquement les parties et sous parties du document.

Concernant le tableur, les étudiants sauront créer des tableaux ou listes de type base de données d'utiliser des fonctions, de faire des graphiques cohérents.

### BIBLIOGRAPHIE

Ramat Aurel : Le Ramat typographique, Édition Charles Corlet

Perrousseau Yves : Mise en page et impression notions élémentaires, Ateliers Perrousseau

Les informations sur Excel, Word et les logiciels en général se trouvent dans l'aide de logiciels et en ligne.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

---

#### **Régime général : travaux à rendre sur EPREL**

L'évaluation se fait en contrôle continu. Sont appréciés les qualités techniques et l'intérêt du travail présenté. Les étudiants doivent rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats et la présentation de l'enquête à l'aide de Word au plus tard à la date du dernier cours.

#### **Régime dérogatoire : travaux à rendre EPREL**

Les étudiants en régime dérogatoire doivent rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats de l'enquête à l'aide de Word au plus tard à la date du dernier cours.

#### **Accompagnement pédagogique :**

Les étudiants en régime dérogatoire se rapprochent de leurs camarades de promotion pour obtenir le contenu des cours.

#### **Rattrapage :**

Les étudiants qui passeront le rattrapage devront rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats de l'enquête à l'aide de Word. Chaque travail devra répondre aux exigences indiquées dans les attentes qui auront été détaillées en cours.



---

---

## ECUE 3.3 Outils de professionnalisation

---

---

3 ECTS

*Enseignante responsable : Isabelle Cariat* (i.cariat@andesi.asso.fr)

*Intervenante : Isabelle Cariat*

24h TD

### CONTENU

#### Les fondamentaux du droit du travail

Cet enseignement s'adresse à des non-juristes et constitue une approche généraliste, claire et actualisée permettant aux étudiants de savoir analyser les questions de droit du travail et d'en appliquer les notions essentielles aux situations rencontrées dans leurs contextes professionnels

### BIBLIOGRAPHIE

Des références bibliographiques seront indiquées aux étudiants lors des séances de Travaux Dirigés.

---

### *Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3*

**1ère session - Régime général :** Contrôle continu écrit, dossier à rendre.

**1ère session - Régime dérogatoire :** écrit de synthèse sur la base de documents.  
Prendre contact avec l'enseignant responsable.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** écrit de synthèse sur la base de documents.  
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

**Accompagnement pédagogique :** 8 ateliers de trois heures ou 4 ateliers de six heures avec un apport méthodologique en cours, suivi et accompagnement des groupes.

## UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

### ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations

2 groupes: IF + EIPI (Danielle LAPORT), IS + AEP (Stuart HARRISON)

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Stuart HARRISON ([stuart.harrison@u-pec.fr](mailto:stuart.harrison@u-pec.fr))  
Danielle LAPORT ([danielle.laport@u-pec.fr](mailto:danielle.laport@u-pec.fr))

**Intervenants :**

24h TD

#### CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités. Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique. Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou une action collective.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.
- Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.
- Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.
- Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

#### Modalités d'évaluation ECUE 4.1

**1ère session - Régime général :** contrôle continu, validation par la présentation orale d'un dossier individuel.

**1ère session - Régime dérogatoire :** dossier à retourner par mail.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

**Accompagnement pédagogique :** présentation des concepts et textes ; travail en grand et petit groupe sur des cas pratiques avec un accompagnement par l'enseignant.

---

---

## ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

---

3 ECTS

**Enseignante responsable :** Redouane TAMERT

**Intervenant :** Redouane TAMERT

24h TD

---

### CONTENU

L'éducation au développement durable représente un défi majeur pour les acteurs associatifs et institutionnels. Citoyens enseignants, éducateurs et animateurs, mettent leur énergie et leur intelligence collective pour face aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociaux qui menacent l'avenir.

Des initiatives citoyennes locales portés par les travailleurs sociaux voient le jour dans nos territoires, elles ouvrent de nouvelles voies d'une participation réelle à l'émergence d'un changement en profondeur de notre façon de produire et de consommer. Ainsi la maxime : Agir localement et réfléchir globalement se trouve incarnée, en adéquation avec les préoccupations des citoyens.

C'est autour de ces questions que nous partagerons nos expériences professionnelles.

### BIBLIOGRAPHIE

Edgar Morin, A B kern , *Terre patrie*. Paris Seuil 1993.

P Matage . *Les enjeux du développement durable*. Paris. L'Harmattan 2005.

Brundtland G.H . *Notre avenir à tous*. Paris , le fleuve 1987.

Boutaud A. (2002) Le développement durable, entre construction coopérative et appropriation compétitive : une valeur nouvelle issue de la négociation internationale, Rapport à l'ADEME n°1, 59 p.

Brodhag C. (1994) Pour concilier l'entreprise et l'environnement, il faut adopter une approche systémique. Annales des Mines, décembre 1994.

Brodhag C. (2002), La recherche d'une autre mondialisation, suppose une nouvelle manière de gouverner, in Les nouveaux utopistes du développement durable, ouvrage collectif sous la direction de Anne -Marie Ducroux, collection Mutation, éditions Autrement

CIRAD (1995) La notion de développement durable (<http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/devdur.html>)

---

### Modalités d'évaluation ECUE 4.2

**1ère session - Régime général :** contrôle continu oral et présence à 6 rencontres du mardi obligatoires.

**1ère session - Régime dérogatoire :** travail écrit.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

**Accompagnement pédagogique :** 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne

## UE 5 – SEMINAIRES DE PRE-SPECIALISATION

### ECUE 5.1 Séminaire spécialisé

3 ECTS

**Enseignant(e)s responsables :** Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

**Intervenant(e)s :** Danielle LAPORT,

60h TD

**CONTENU (DANIELLE LAPORT) 9h tronc commun parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »**

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle, sera utilisée comme support.

L'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à la lumière des approches théoriques.

#### BIBLIOGRAPHIE (DANIELLE LAPORT)

- LAPORT (D), 2008, Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement, Paris, Ed. Publibook.
- LATOUR (B), 2005, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, Ed. La Découverte.
- BLANC (M), 1992, Pour une sociologie de la transaction sociale, Paris, Ed. L'Harmattan.
- CAZENEUVE (J), 1976, Dix grandes notions de la sociologie, Paris, Ed. du Seuil.
- SAINSAULIEU (R), 2001, Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

#### Modalités d'évaluation ECUE 5.1

**1ère session - Régime général :** contrôle continu écrit, 50% Danielle LAPORT, 50% Redouane TAMERT.

**1ère session - Régime dérogatoire :** travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

## ECUE 5.2 Séminaire professionnel

---

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP », « EIPi »

3 ECTS

Enseignant responsable : Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

Claire COSSEE ([claire.cossee@u-pec.fr](mailto:claire.cossee@u-pec.fr))

Intervenant(e)s

24h TD

### CONTENU

Ce cours est sous forme d'ateliers expérimentaux aborde des questions et pratiques sociales liées au champ de l'animation sociale. Il vise à sensibiliser des étudiant.e.s et à les former à l'accompagnement des habitants à résoudre des situations et des problèmes à travers des outils d'écoute, de conscientisation, d'animation de réunions, d'actions dans l'espace public et faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice..

Deux intervenant-e-s professionnel-e-s contribuent à ces ateliers en co-animation d'une partie des ateliers avec les enseignantes et les étudiant.e.s.

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Bacqué Marie-Hélène & Biewener Carole (2013), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris : La découverte, 175 p.

Bernardet Clémence & Thalineau Alain (2018), *La participation citoyenne. Sur les ambiguïtés du « pouvoir d'agir »* dans *Travail social, travail politique ?*, Revue Savoir/Agir, Vulaines sur Seine : éditions du croquant, 124 p.

Brusadelli Nicolas (2018), *Réinventer l'animation par l'éducation populaire ?*, dans *Travail social, travail politique ?*, Revue Savoir/Agir, Vulaines sur Seine : éditions du croquant, 124 p.

Carrel Marion (2016), *Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation*, dans *De la participation au pouvoir d'agir*, Revue vie sociale n°19, Toulouse : éditions Eres, 232 p.

Collectif (2016), *Education populaire et féminisme. Récit d'un combat (trop) ordinaire*, Rennes : La grenaille, 212 p.

Coti Guillaume (2016), *Faire « avec » les habitants. « Pouvoir d'agir » et renouvellement des pratiques des centres sociaux*, dans *Ma cité s'organise*, Revue Mouvements n°85, Paris : La découverte, 168 p.

Delawarde C. et al (2016), *Soutenir la parentalité : un nouveau défi économique et politique*, dans *Protection de l'enfance. Vers une nouvelle intégration des parents ?*, Revue internationale de l'éducation familiale n°39, Paris : l'Harmattan, 172 p.

Deverchère Nelly (2017), *Innovations et engagement des travailleurs sociaux en faveur du développement du pouvoir d'agir*, dans *De la participation au pouvoir d'agir*, Revue vie sociale n°19, Toulouse : éditions Eres, 232 p.

Freire Paolo (1982), *Pédagogie des opprimés*, Paris : La découverte, 202 p.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : éditions du Seuil. 272 p.

Lebon, F. (2009). *Les animateurs socioculturels*. Paris : La découverte. 121 p.

---

**Modalités d'évaluation ECUE 5.2**

**1ère session - Régime général** : Contrôle continu écrit et oral, dossier à rendre.

**1ère session - Régime dérogatoire** : *Dossier individuel*

**2ème session - Régime général et dérogatoire** : **Dossier individuel**

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

## ECUE 5.3 Contextes institutionnels

---

3 ECTS

*Enseignant(e)s responsables* : Isabelle CARIAT ([i.cariat@andesi.asso.fr](mailto:i.cariat@andesi.asso.fr))

*Intervenant(e)s* :

18h TD

### CONTENU

#### Institutions européennes et questions sociales : approche juridique

##### Objectifs :

- Comprendre les mécanismes décisionnels européens et leur influence sur les principales politiques internes notamment les politiques sociales
- Repérer les enjeux actuels du cadre européen et leurs conséquences sur le secteur social et médico-social

##### Contenu :

- Bref rappel historique de la construction européenne de la CECA au Brexit
- Distinction entre : Conseil de l'Europe/Communautés européennes/Union européenne
- Les principales institutions communautaires et leur fonctionnement - le processus décisionnel
- Le cadre légal du droit communautaire et sa portée sur le droit interne
- Les politiques sociales européennes : du FSE à la cohésion économique et sociale européenne. De la libre circulation des travailleurs à la politique de santé publique.

### BIBLIOGRAPHIE

**Yves DOUTRIAUX, Christian LEQUESNE** « Les institutions de l'Union européenne », La Documentation Française, collection Réflexe Europe

**Christian HEN, Jacques LEONARD** « L'Union européenne », Editions La Découverte, collection Repères

**Christian LEQUESNE** « Paris-Bruxelles - Comment se fait la politique européenne de la France », Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

**Daniel LENOIR**, « L'Europe sociale », Paris, La Découverte

**Philippe MOREAU-DESFARGES** "Les institutions européennes", Armand Colin Editeur, collection Cursus

Annick **MALLET**, « Introduction à l'Europe sociale », Ed. ENSP, 1997

**Odile QUINTIN, Brigitte FAVAREL-DAPAS**, « L'Europe sociale-Enjeux et réalités », La Documentation Française, collection Réflexe Europe

---

***Modalités d'évaluation ECUE 5.3***

**Régime général** : Un travail écrit à rendre

**Régime dérogatoire** : Un travail écrit à rendre

**Rattrapage** : Un travail écrit à rendre



## UE 6 – PRATIQUES DE LA RECHERCHE

### ECUE 6.1 Etude de terrain

8 ECTS

*Enseignant(e)s responsables* : Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

Frédérique MONTANDON ([frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr))

*Intervenant(e)s* :

54h TD

#### CONTENU

**Le projet de stage et le compte-rendu de stage sont :**

- Orienté vers une participation aux pratiques dans le contexte du stage, l'étudiant se situant plutôt dans une démarche de recherche plutôt d'une découverte ou d'un approfondissement d'actes professionnels.
- Orienté vers l'exploration d'une question théorisée, l'étudiant se situant plutôt dans une démarche de recherche exploratoire.

Dans les deux cas, il s'agit :

- De répondre à une commande de l'institution.
- De proposer une approche, une lecture de l'institution sur un point précis de son activité, point qu'il précisera dans le compte rendu de stage.

**Le compte-rendu de stage est en lien avec la note de problématique** dans la mesure où c'est à partir de cette expérience qu'il sera possible d'écrire :

- Des précisions sur le contexte.
- Un compte-rendu et une analyse de cette expérience.
- Un objet de recherche mieux cerné.

**La note de la recherche exploratoire :**

L'étudiant(e) rédige sa note de problématique.

Celle-ci montre qu'il (elle) est capable de construire un questionnement de recherche en fonction de ses centres d'intérêt, en prenant appui sur des matériaux recueillis sur son lieu de stage.

Cet écrit présente :

- Une question de recherche affinée.
- Une bibliographie raisonnée.
- Un dispositif de recueil des données.
- Un premier traitement des données.

#### Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

**1ère session - Régime général** : contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

**1ère session - Régime dérogatoire** : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

**2ème session - Régime général et dérogatoire** : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

## ECUE 6.2 Note de problématique

---

7 ECTS

**Enseignante responsable :** Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))

**Intervenant(e)s :**

54h TD

### CONTENU

Les ateliers de recherche consacrés à la note de problématique sont organisés en sous-groupes (environ 6 à 10 personnes selon l'effectif de la promotion).

Ils ont pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s. dans la démarche de la recherche. Ces ateliers vous aident à acquérir la rigueur et les outils nécessaires à recherche.

La formulation de questions de recherche pertinentes, le bon déroulement d'une enquête de terrain et la rédaction d'un document final correspondant aux critères de scientificité mais aussi, étape souvent négligée, à des exigences de forme fondamentales.

Chaque étudiant.e.s doit pouvoir rendre compte des éléments de son travail personnel et de sa progression tout au long du cursus afin que les guidants puissent attester de la « conformité » de la démarche et la soutenir.

Pour cela, il doit procéder à la recherche d'un corpus documentaire approprié, au traitement de son objet d'étude et fournir un travail régulier de lecture et d'analyse de celui-ci.

### BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A-M; Fournier P, *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, A. Colin, coll. 128, (1999) 2008.
- Bardin L, *L'analyse de contenu*, PUF Quadrige, (1993) 2007.
- Beaud Stéphane ; Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.
- Becker Howard S ; *Les ficelles du métier*, Guide Repères, la Découverte, 2002.
- Blanchet A ; Gotman A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, A. Colin, coll. 128, 2007.
- Quivy R ; Van Campenhoudt L, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 2006.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

**1ère session - Régime général :** contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

**1ère session - Régime dérogatoire :** 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

---

---

---